Elections législatives - 2ème circonscription - 12 et 19 juin 2022



Wakati Upara! Il est temps! Anli MADI NGAZI



CHERS HABITANTS DE MAYOTTE

En 2011, notre île est devenue le 101e département de France. Cette évolution statutaire devait nous permettre d'améliorer nos conditions de vie. Onze ans après, nos difficultés se sont accentuées et notre île peine à se développer. Il y a beaucoup plus de pauvres dans la population mahoraise et nous subissons quotidiennement les symptômes de cette pauvreté, au vu et su de nos responsables politiques qui ne nous proposent aucun remède efficace.

Ces cinq dernières années de législature n'ont pas contribué à nous rendre la vie plus facile. On a plutôt le sentiment qu'elles ont poussé une grande partie d'entre nous, à l'exode vers La Réunion ou la France métropolitaine. Les élections législatives des 12 et 19 juin prochains, nous offrent l'occasion de dessiner un meilleur avenir pour notre département.

Je pense qu'il est temps d'oser proposer un modèle de développement qui prendra en considération nos réalités actuelles et d'entamer enfin la démarche qui nous permettra d'atteindre la véritable égalité républicaine.

C'est la raison pour laquelle je vais vous demander de me choisir pour vous représenter à l'Assemblée Nationale pour les cinq prochaines années.

Je pourrai alors:

- combattre la pauvreté et le mal logement qui concernent 77 % de notre population,
- lutter contre le chômage qui touche une grande partie de notre jeunesse,
- réclamer une meilleure prise en charge de nos malades qui peinent à se soigner correctement,
- me battre pour la structuration de notre département, qui manque de toutes les infrastructures essentielles pour son développement et pour notre épanouissement,
- soutenir l'éducation de nos enfants, dont les conditions de scolarité et d'études sont extrêmement difficiles,
- défendre nos agriculteurs qui ont été oubliés ces dernières années,
- travailler pour le rétablissement de l'ordre et la paix sur notre territoire où l'insécurité nuit gravement à notre tranquillité,
- enfin, proposer de nouvelles mesures pour une gestion efficace de l'immigration clandestine.

Mais ce que je veux surtout, c'est que **Mayotte accède au régime de droit commun applicable en France métropolitaine**, seule condition pour obtenir cette égalité républicaine que nous réclamons depuis longtemps.

Alors, dès le 12 juin, votez massivement pour **Anli MADI NGAZI**.

Wakati Upara!

PROGRAMME

PROPOSITION 1: POUR COMBATTRE LA PAUVRETÉ ET LE MAL LOGEMENT

- L'augmentation des prestations sociales, du SMIC et contre la cherté des prix,
- L'admission d'un nouvel opérateur sur le marché du logement social afin de répondre au besoin de la population,
- L'accès à un logement digne pour chaque famille mahoraise.

PROPOSITION 2:

POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DE NOS MALADES

- Développement du CHM : agrandissement rapide de la structure et plus d'offre de soins,
- Construction d'un Centre médico-psychologique,
- Un meilleur encadrement des évacuations sanitaires.

PROPOSITION 3: POUR LUTTER CONTRE LE CHÔMAGE

Soutenir la formation, l'insertion professionnelle des jeunes (étendre les dispositifs nationaux à Mayotte) et favoriser la création d'emploi.

PROPOSITION 5: POUR UNE MEILLEUR EDUCATION POUR NOS ENFANTS

La modernisation des établissements scolaires, une éducation de qualité, plus d'offres de formations supérieures et la transformation du Centre Universitaire de Mayotte en une Université de plein exercice doté de son propre Crous.

PROPOSITION 6: POUR LA STRUCTURATION DU TERRITOIRE

Défendre le développement de notre aéroport et de notre port, l'agrandissement et la rénovation de notre réseau routier et la construction d'une cité des sports pouvant former à tous les sports.

PROPOSITION 7: POUR PLUS D'AGRICULTURE A MAYOTTE

Soutenir le développement de la filière bovine, maraichère et la production de fruits.

PROPOSITION 4 : POUR LE RETABLISSEMENT DE L'ORDRE ET LA PAIX

Soutenir la lutte contre la délinquance juvénile en demandant au gouvernement d'introduire des mesures de prévention beaucoup plus efficaces :

- Introduction dans le programme scolaire (dès la classe de 6ème) d'ateliers de prévention contre les délits,
- Ajout d'une condition supplémentaire pour l'attribution des allocations familiales (délivrance d'une attestation d'assiduité pour les élèves à partir de la classe de 6ème),
- Révision du CESEDA afin d'empêcher l'accès au titre de séjour des parents étrangers dont l'enfant a été condamné à une peine de prison pour des faits délictuels ou fait l'objet d'une mesure judiciaire pour des faits délictuels pouvant encourir une peine de prison,
- Révision de la loi de 1901 relative à la liberté d'association afin d'instaurer une vie associative plus responsable (ajouter une condition supplémentaire pour la création de certaines associations).

PROPOSITION 8: POUR UNE GESTION EFFICACE DE L'IMMIGRATION CLANDESTINE

Soutenir la coopération régionale (développement de la coopération en matière économique, éducative et médicale) et demander le déploiement à Mayotte l'aide au retour volontaire des étrangers chez eux.

PROPOSITION 9: POUR L'ACCESSION DE MAYOTTE AU REGIME DE DROIT COMMUN

La sortie de Mayotte de l'exception de l'article 73 de la constitution et pour son entrée dans le régime applicable en France métropolitaine.